



Déclaration liminaire de la CGT FINANCES PUBLIQUES à la CAPL n° 2 du 9 juillet 2015 sur les affectations locales

Les politiques d'austérité menées en France depuis plusieurs années ont eu pour effet, notamment à la DGFIP, de générer des suppressions massives d'emplois, entraînant ainsi une dégradation très forte des conditions de vie au travail des agents. Les restructurations incessantes portent atteinte à l'exercice des missions de service public de la DGFIP et annoncent de nouvelles suppressions de poste dans les années à venir. Aujourd'hui, les services sont exsangues.

A l'heure où l'administration nous présente la dématérialisation comme la réponse à tous nos maux comment travailler quand les incidents se multiplient sur les applications informatiques ?

La DGFIP nous parle d'efficience, de gains de productivité, d'économies sur tous les plans : mais où va l'argent ainsi gagné ? En tout cas, pas dans la poche des agents... Preuve en est : la disparition annoncée de la prime d'intéressement et le gel du point d'indice. La CGT FINANCES PUBLIQUES revendique la revalorisation immédiate du point d'indice et s'oppose à la modulation du régime indemnitaire que le gouvernement prépare

Aujourd'hui, avec plus de 1500 vacances d'emplois en catégorie B et 2600 en catégorie C, c'est la continuité des suppressions d'emplois qu'orchestrent la Direction Générale et le gouvernement, conduisant ainsi la DGFIP vers la perte de ses missions de service public et de son maillage territorial !

Les élu(e)s CGT tiennent une nouvelle fois à dénoncer l'opération scandaleuse qui consiste à laisser des postes délibérément vacants, alors qu'ils sont votés et budgétés par la loi de finances. Il ne s'agit pas de quelques postes mais bien de milliers. Cela relève donc d'un choix politique inadmissible de notre Direction Générale permettant d'anticiper les futures suppressions. Alors, Monsieur le Président, arrêtez de nous rétorquer que ces suppressions seraient de la responsabilité des seuls parlementaires. La CGT FINANCES PUBLIQUES exige le recrutement dans les plus brefs délais de tous les agents B et C figurant sur les listes complémentaires ainsi que l'élargissement des recrutements pour couvrir tous les besoins des services.

Une fois de plus, notre Direction Générale prouve son mépris envers les agents qui subissent au quotidien les conséquences de ses choix : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir les missions dans un contexte de sous-effectif permanent.

Dans notre département, 7,7 postes ne sont pas pourvus. Pourquoi un tel déficit ? Préparez-vous les suppressions d'emplois de l'année prochaine ?

Le mouvement des affectations locales est établi à partir d'un TAGERFIP qui ne tient pas compte des besoins réels des services en emplois. Dans ces conditions, l'exercice qui permet de photographier la situation des emplois est purement mathématique.

Pour toutes ces raisons liées à la situation croissante de sous effectifs, la CGT votera contre ce mouvement.

COMPTE RENDU

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de CAP de liste d'aptitude du 14/10/2014.
- Attributions des emplois de catégorie B

Approbation PV

Le procès verbal de la CAP de liste d'aptitude de C en B a été approuvé à l'unanimité.

Affectations

La CAP avait à étudier les affectations des contrôleurs suite au mouvement national de mutation paru le 1^{er} juillet 2015.

Au niveau local, l'administration a présenté ses propositions de mouvement : sur 14 demandes d'affectation, un seul agent n'a pas obtenu satisfaction et est maintenu dans son service.

Pour les agents affectés au SIP de Nevers, l'affectation recouvrement, accueil ou secteur d'assiette relève de la compétence du responsable du SIP.

L'administration assure prendre en compte la situation personnelle des agents pour leur affectation et cherche des « solutions innovantes » pour améliorer les conditions de vie au travail des agents.

Suite aux affectations locales, de nombreux services restent déficitaires en nombre d'agents.

Nom - prénom	Nouvelle affectation
Maryse MEOLI	Trésorerie ST SAULGE
Nathalie FULGENCE	Trésorerie DECIZE
Véronique BRIOT	Trésorerie POUGUES
Nadine FAUCOLNIER	Trésorerie DECIZE
Denis BRUSSON	Trésorerie POUGUES
Jean-Marc PETIT	SIP Nevers
Dominique HAZAN	Cellule CSP Nevers
Laurence COMPAIN	SIE Nevers
Brigitte BOILEAU	PRS
Sylvie JOIGNAUD	SIE Nevers
Catherine LEMOINE	DDFIP Pôle Gestion Publique
Catherine BOURROUX	BCR Nevers
Isabelle JOUANIN DAVID	SIP/SIE Château-Chinon

VOTE

Pour : Administration (6)

Contre : **CGT** , Solidaires et CFDT et sans appartenance syndicale (5)

Abstention : sans appartenance syndicale (1)

Il ne s'agit pas d'un vote contre les agents mais parce que de nombreux postes restent vacants à l'issue des mouvements nationaux et locaux.

L'administration a informé la CAP des affectations des contrôleurs ALD Nièvre et ALD Nevers.

Les élues CGT : Florence BAILLON, Carole DOUSPIS (Expert)